



Section Fédérale Départementale **POSTES** du CANTAL

10, rue Jean Bonnefon BP 78 15017 Aurillac

☎ 04 71 48 37 40 06 70 72 51 32 @ : focom15@orange.fr



FO COM CANTAL

Pour le Syndicat FO COM 15 le travail a payé !!

FO COM 15 avait saisi l'inspection du travail pour le **non** paiement des heures supplémentaires.

Après avoir fait un contrôle rigoureux, l'inspection du travail a sommé la direction de la poste de payer !!

- ❖ Un suivi d'heures supplémentaires sera mis en place.
- ❖ Toute heure supplémentaire sera compensée.

Vous avez des difficultés pour faire payer vos heures supplémentaires ?

Contactez le Syndicat FO COM 15

Le Syndicat FO COM 15 constate que, si les agents effectuent des heures supplémentaires, c'est bien que la charge de travail est mal évaluée.

FO COM un syndicat dans l'action pour les agents pas dans la polémique.

Aurillac le 21 avril 2016